

Editorial

Le succès remporté en 2011 aux plans national et régional par la 1ère édition de la semaine de l'industrie - plus de 2000 participants en Bourgogne - témoigne de la forte implication, des attentes et de la compréhension des enjeux collectifs cruciaux associés au dynamisme industriel pour l'insertion professionnelle des jeunes, la création d'emplois et de richesse.

La seconde édition se déroulera du 19 au 25 mars 2012. Son objectif est de revaloriser l'image de l'industrie, ainsi que l'intérêt de ses métiers et de ses carrières.

Quatre ministères y sont associés :

- ministère chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie Numérique
- ministère de l'Éducation Nationale
- ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- ministère chargé de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle

Au-delà du grand public, cette manifestation est tout particulièrement destinée aux collégiens, lycéens et étudiants pour faire évoluer les comportements, notamment lors des choix d'orientation professionnelle, et à terme dynamiser les recrutements.

L'industrie n'est ni polluante, ni sous-rémunérée, ni limitée aux métiers difficiles ! L'industrie, c'est l'innovation, la recherche, les technologies de pointe ! L'industrie, ce sont des carrières intéressantes, bien rémunérées, dans des entreprises d'avenir.

Par conséquent, n'hésitez pas à participer aux événements (portes ouvertes en entreprises, forums d'échanges...) organisés par les acteurs de la vie économique (fédérations professionnelles, réseau consulaire...) qui sont de nature à susciter des vocations professionnelles.

Le programme des manifestations en cours d'élaboration concernant la Bourgogne est consultable sur le site www.economie.gouv.fr/semaine-industrie.

Eric HUBER

Chef du service développement des entreprises et des territoires
à la DIRECCTE Bourgogne

A lire - A consulter

- Développement de l'alternance et sécurisation des parcours professionnels

Consulter la loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011

- Dispositifs d'alternance personnalisés en 4e et 3e : Journal officiel n° 0041 du 17 février 2012. Ils ont pour objectif de permettre une découverte approfondie des métiers et des formations.

Consulter le décret n° 2012-222 du 15 février 2012

Consulter l'article L332-3 du code de l'éducation

En savoir plus : <http://cree.ac-dijon.fr>



Elle permet au grand public, et en particulier aux jeunes et aux demandeurs d'emploi, de découvrir l'industrie et ses métiers, grâce à des journées portes ouvertes en entreprise, des forums des métiers, des ateliers pédagogiques, des jeux concours sur l'industrie, des conférences, des débats...

Parmi les manifestations proposées dans notre académie, à destination des jeunes :

- **Entrez dans l'entreprise** : à l'initiative des chambres de commerce et d'industrie, les entreprises de Côte d'Or et Saône et Loire ouvrent leurs portes les 23 et 24 mars 2012.

La liste des entreprises participant à l'opération est accessible à l'adresse <http://www.entrezdanslentreprise.com/index.php>

Un guide méthodologique pour la préparation des visites est disponible sur <http://cree.ac-dijon.fr> Rubrique Actions école-entreprise/Manifestations



En Côte d'Or :

- Mardi 20 mars : **Parcours des métiers de l'usinage** au lycée Clos Maire à Beaune avec présentation des formations au lycée et au CFAI et visite de l'entreprise Monnot.

- Mercredi 21 mars : **Forum de l'orientation dans l'industrie** à la mairie de Chenôve, à l'initiative de l'UIMM Côte d'Or en partenariat avec Allizé-Plasturgie Bourgogne et le rectorat, avec présentation des formations dispensées dans le secteur industriel et information sur les possibilités d'orientation et les perspectives de carrière.

Dans la Nièvre :

- Mardi 20 mars et Jeudi 22 mars : à l'initiative de l'UIMM, **des entreprises** (TCT, Faurecia, Mygale, Renault Trucks) **ouvrent leurs portes** aux collégiens de 4ème et 3ème.

En Saône et Loire :

- Mardi 20 mars : **Quelle égalité hommes/femmes dans l'industrie ?** Deux demi-journées à destination des élèves de 2nde et de 1ère sont organisées à l'IUT de Chalon par le rectorat, l'IUT de Chalon, l'ENSAM ParisTec, le grand Chalon, le CCSTI, l'AFIM, l'UIMM, FETE, EDF.

- Du 19 au 23 mars : **Les Portes ouvertes de la technologie** organisées par l'UIMM. Des entreprises accueillent des collégiens, lycéens et grand public pour découvrir les métiers et les savoir-faire.

Dans l'Yonne :

- Mercredi 21 mars : **Forum des métiers et des formations dans l'industrie**, dans le cadre des Mercredi du Phare, avec une présentation des métiers et des formations dans l'industrie et des rencontres avec des entreprises.

Pour en savoir plus : <http://www.economie.gouv.fr/semaine-industrie>
<http://cree.ac-dijon.fr>

Actualités

- **Concours photos « Femmes et métiers techniques »** : la remise des prix s'est déroulée le mardi 14 février au rectorat.

Le compte-rendu, les résultats avec l'ensemble des photos réalisées sont consultables à l'adresse <http://cree.ac-dijon.fr> Rubrique actions école-entreprise/concours/autres concours